

SYNDICAT MIXTE POUR LA FORMATION DES MAIRES ET ELUS LOCAUX

Procès-verbal de la réunion du Comité du 5 février 2016

L'an deux mille seize, le 5 février 2016 à 11h, les membres du Comité du Syndicat Mixte pour la Formation des Maires et des Elus Locaux se sont réunis à l'Hôtel du Département à Montpellier sur convocation et sous la Présidence de Monsieur Christian BILHAC, Maire de Péret

Monsieur Philippe Doutremepuich a été élu secrétaire de séance.

PRESENTS:

BARTHES JP, BILHAC C, CABROL J, CHAUDOIR G, DOUTREMEPUICH PH, EDO ML, FOURNIER R, HUC J, LOPEZ J, OLMOS M, PESCE S, RIGAUD J, ROUANET B, SIBERTIN-BLANC MA, VIGNON B.

ABSENTS:

ARNAUD C, BARRAL C, BOUSQUET MC, BRUGUIERE MT, CHARPENTIER E, DRAY-FITOUSSI M, FABRE AM, GERONIMO ML, GLEIZES G, ILLAIRE R, IMBERT A, MARTY F, MESQUIDA K, NURIT D, PRADELLE S, SIBERTIN-BLANC MA, TONDON L, WEBER P

POUVOIRS:

M. BARO donne pouvoir à M. BILHAC
Mme MORERE donne pouvoir à Mme VIGNON

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 juin 2015

Monsieur le Président, donne lecture du procès-verbal du 26 juin 2015 qui est adopté à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Les articles L5211-36 et L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyants, dans les établissements publics de coopération intercommunale qui comptent plus de 10 000 habitants et comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, la présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires.

Dans les EPCI de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le débat d'orientation budgétaire permet également d'apprécier la diversité des actions réalisées par le CFMEL pour la formation et le conseil des élus.

Ce rapport est joint en annexe du procès-verbal.

Le Comité syndical après en avoir débattu a approuvé à l'unanimité ce rapport d'orientation budgétaire.

QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h10.

Le Secrétaire de Séance
Philippe Doutremepuich
Maire de Causse de la Selle

Pour extrait conforme,
Montpellier, le 5 février 2016

Le Président
Christian Bilhac
Maire de Péret